

**Catherine CROIZE
Commissaire aux Comptes**

OGEC DE L'INSTITUTION DU SAINT ESPRIT

68 rue de Pontoise

60000 BEAUVAIS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 AOUT 2020

**4-6 rue de Sétubal- 60 000 BEAUVAIS
Tél. 03-44-48-71-15**

Catherine CROIZE
Commissaire aux Comptes

OGEC DE L'INSTITUTION DU SAINT ESPRIT
68 rue de pontoise – 60 000 BEAUVAIS

- :- :- :-

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 août 2020

Aux membres de l'assemblée générale ordinaire

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **OGEC DE L'INSTITUTION DU SAINT ESPRIT** relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 16 décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

ca

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment :

- pour ce qui concerne le traitement comptable des immobilisations ainsi que celles des subventions d'investissement et ce conformément au règlement ANC n°2014-3.
- la correcte prise en compte des subventions à la clôture de l'exercice.
- la reconnaissance du chiffre d'affaires.
- La gestion comptable des contributions demandées aux familles, des voyages, et ce dans le cadre de la crise sanitaire liée au covid-19

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles

puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BEAUVAIS, le 5 janvier 2021


Catherine CROIZE
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif Passif
Exercice du : 01/09/2019 - 31/08/2020

	Valeur Nette (N)	Valeur Nette N-1
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
- Frais d'établissement	-	-
- Concessions, licences, logiciels, droits et vale	-	561
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	561
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
- Terrains	-	-
- Aménagements de terrains	7 492	7 492
- Constructions sur sol propre...	-	-
- Constructions sur sol d'autrui	4 937 449	4 927 333
- Installations, mobilier et matériel d'activité	231 020	300 410
- Matériel de transport	958	3 287
- Mobilier/matériel de bureau et d'informatique	235 053	208 238
- Immobilisations grévées de droit	-	-
- Immobilisations en cours	354 789	598 248
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 766 781	6 045 007
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
- Participations	305	305
- Créances rattachées à des participations	-	-
- Prêts	-	-
- Dépôts et cautionnements	9 141	9 141
- Autres créances immobilisées	-	-
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 446	9 446
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	5 776 207	6 055 015
ACTIF CIRCULANT		
- STOCKS EN COURS	17 896	30 200
CREANCES ET COMPTES RATTACHES		
- Fournisseurs	3 476	2 277
- Familles ou élèves	62 457	54 119
- Personnel et charges sociales à récupérer	10 348	14 523
- Collectivités publiques	127 115	172 380
- Débiteurs divers	196 722	37 819
TOTAL CREANCES ET COMPTES RATTACHES	399 118	281 118
PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES ET AUTRES		
- Placements	-	150 000
- Intérêts courus non échus	-	-
TOTAL PLACEMENTS : VAL, MOBILIERES ET AUTRES	-	150 000
DISPONIBILITES		
- Banques, établissements financiers & assimilés	552 293	577 433
- Caisse	3 372	439
- Régies d'avances et accreditifs	-	-
TOTAL DISPONIBILITES	555 665	577 872
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	40 544	19 095
TOTAL ACTIFS CIRCULANT ET ASSIMILES (II)	1 022 223	1 056 285
INTERETS D'EMPRUNTS A ETALER (III)	-	-
TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III)	6 798 430	7 113 300

Catherine CROIZE
Commissaire aux comptes

Bilan Actif Passif
Exercice du : 01/09/2019 - 31/08/2020

	Valeur Nette (N)	Valeur Nette N-1
FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE		
Valeur du patrimoine intégré	2 868 411	2 868 411
Fonds statutaire	-	-
Apport sans droit de reprise	368 927	368 927
Libéralités ayant le caractère d'apport	-	-
Subventions d'investissement affectées à des biens	-	-
TOTAL FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE	3 237 337	3 237 337
FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE		
Valeur des biens affectés	-	-
Valeur des Biens non affectés	-	-
Libéralités	-	-
Subventions d'investissement affectées à des biens	-	-
TOTAL FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE	-	-
RESERVES		
Réserves générales de gestion	-	-
Réserves statutaires	-	-
Réserves d'investissement	454 369	454 369
Réserve de Trésorerie	-	-
Autres réserves	-	-
TOTAL RESERVES	454 369	454 369
RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU		
Report à nouveau	119 691	216 273
Résultat de l'exercice	138 332	96 582
TOTAL RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU	18 641	119 691
SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES		
Subv. D'invest. Affectées à des biens non renouvel	1 127 003	1 126 261
Subv. D'invest. Reçues avec obligations d'amortiss	-	-
Taxe d'apprentissage	33 190	53 898
TOTAL SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES	1 160 802	1 180 159
TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES (I)	4 833 868	4 991 556
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	-	-
Fonds dédiés sur dons manuels affectés	-	-
Fonds dédiés sur legs et donations affectés	-	-
TOTAL FONDS DEDIES (II)	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Pour gros entretiens	23 972	23 972
Pour autres charges et risques	95 000	100 000
Pour indemnités de départ à la retraite	286 497	192 579
TOTAL PROVISIONS (III)	325 469	316 551
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT		
Capital emprunté	60 631	104 740
Intérêts	10	25
Banques	96 611	-
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT	157 252	104 764
AUTRES DETTES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53 433	225 301
Fournisseurs et comptes rattachés	223 299	233 409
Familles / Avances et acomptes reçus	421 843	417 545
Dettes relatives au personnel	177 925	184 124
Etat et autres collectivités publiques	49 807	117 595
Confédérations, Fédérations, Associations et organ	-	-
Autres dettes	346 070	327 004
TOTAL AUTRES DETTES	1 271 377	1 504 978
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
Familles / droits d'inscription	-	-
Autres	310 466	195 450
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	310 466	195 450
TOTAL DETTES & ASSIMILEES (IV)	1 639 093	1 805 193
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	6 798 430	7 113 300

Catherine CROIZE
Commissaire aux comptes

GESTION SCOLAIRE - COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTAT DETAILLE AU :01/09/2019
- 31/08/2020

N° des COMPTES	GESTION SCOLAIRE GS.CFRD - PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	N	N-1
7061	PARTICIPATION DES FAMILLES (activités principales)		
70611	- Participation des familles : enseignement	1 609 899	1 583 938
70612	- Participation des familles : restauration	1 003 770	1 567 276
70613	- Participation des familles : hébergement	237 815	384 584
70614	- Participation des familles : transport scolaire	8 992	16 013
7069	- Report de participation	-	-
709	RABAIS, REMISES, REDUCTIONS (à déduire)	- 64 543	- 80 402
D	PARTICIPATIONS DES FAMILLES	2 795 933	3 471 409
7065	PARTICIPATIONS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES		
70651	- Participation Etat	828 119	798 065
70652	- Participation Régions	552 085	547 315
70653	- Participation Départements	396 381	419 010
70654	- Participation Communes	155 729	152 301
	SOUS TOTAL	1 932 314	1 916 691
	AUTRES PARTICIPATIONS		
7066	- Participations par établissements publics	-	-
7067	- Entreprises et organismes privés	-	-
7068/9	- Autres participations	-	-
	SOUS TOTAL AUTRES PARTICIPATIONS	-	-
E	PARTICIPATIONS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	1 932 314	1 916 691
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR AUTRES ACTIVITES		
741	- Subventions Etat	4 066	5 169
742	- Subventions Régions	41 939	11 896
743	- Subventions Départements	-	-
744	- Subventions Communes	-	-
748	- Subventions autres	20 930	63 111
749	- Report de subventions (à déduire)	-	-
F	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	66 935	80 176
708	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES		
7081	- Produits des services exploités dans l'intérêt d	-	-
7082	- Prestations annexes aux élèves	304 669	297 189
7083	- Prestations diverses aux tiers	24 314	36 502
7086	- Prestations diverses de formation permanente	-	-
	SOUS TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	328 983	333 691
7017/13	CESSIONS OU VENTES DE PRODUITS	-	-
72	PRODUCTION IMMOBILISEE	-	-
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
752	- Revenus des immeubles non affectés aux activités	-	-
754	- Collectes et dons affectés à la gestion scolaire	-	-
755	- Remboursement des frais	12 600	11 430
756	- Cotisations des adhérents	-	-
757	- Quote-part éléments des fonds associatifs virés	-	-
758	- Autres produits divers de gestion courante	12 086	14 089
	SOUS TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	25 586	25 513
76	PRODUITS FINANCIERS	1 878	3 287
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
7811	- Reprise sur amortissement des immobilisations	-	-
7815	- Reprise sur provisions pour risques	-	17 142
7816/7	- Reprise sur provisions pour dépréciations	13 193	16 784
789	- Report des ressources non utilisées des exercices	-	-
	SOUS TOTAL REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	13 193	33 926
790	TRANSFERT DE CHARGES	25 138	51 965
G	AUTRES PRODUITS	394 778	448 382
H	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT (D+E+F+G)	5 189 960	5 916 658
77/78	PRODUITS EXCEPTIONNELS, ANTERIEURS ET DIVERS		
771	- Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 267	2 107
772	- Produits sur exercices antérieurs	-	1 342
775	- Produits des cessions d'éléments d'actif	-	-
777	- Quote part subvention d'investissement	153 511	157 853
787	- Reprise sur provisions exceptionnelles	100 000	45 000
J	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	255 778	206 302
L	(H+J) TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE	5 445 738	6 122 960
*	(K-L) RESULTATS : DEFICIT DE L'EXERCICE	138 332	96 582
	TOTAUX	5 584 070	6 219 542

Catherine CROIZE
Commissaire aux comptes

GESTION SCOLAIRE - COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTAT DETAILLE AU :01/09/2019 -
31/08/2020

N° des COMPTES	GESTION SCOLAIRE GS.CFRD - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	N	N-1
64/63/62	COUTS DE PERSONNEL		
641	- Appointements bruts	2 089 372	2 106 339
643	- Rémunérations diverses	-	-
645/647	- Charges sociales et assimilées	676 393	755 804
631/3/8/9	- Charges fiscales et assimilées	196 457	197 152
648	- Autres charges de personnel	3 302	6 026
6483	- Charges sociales personnel sous contrat avec l'E	31 838	30 842
621	- Personnel intérimaire et extérieur	537	8 151
649	- Remboursement de charges de personnel (déduire)	- 41 509	- 14 041
A	TOTAL COUTS DE PERSONNEL	2 956 390	3 078 221
61322/96	Valorisation équivalent loyer		
B1	TOTAL EQUIVALENT LOYER	-	-
60	CONSOMMATIONS		
601/603	- Matières premières et variations de stocks	12 304	12 262
60451	- Prestations de services incorporées : nettoyage	116 907	182 324
60456	- Prestations de services incorporées : restaurati	597 856	855 453
6045	- Prestations de service incorporées : autres	27 972	41 952
6061	- Energie et fluides	263 450	289 813
6063	- Fournitures de petits équipements	78 626	123 975
6065/7	- Matières, fournitures et petit matériel : logist	28 662	51 060
6068	- Matières, fournitures et petit matériel : pédago	85 434	142 003
6069	- Matières, fournitures et petit matériel : éducat	-	-
607	- Livres et fournitures pour cession aux familles	-	1 186
	SOUS TOTAL CONSOMMATIONS	1 211 212	1 655 504
61	AUTRES CHARGES EXTERNES		
612	- Redevance Crédit bail (biens mobiliers)	5 819	13 796
61321	- Locations immobilières	-	-
6135	- Locations mobilières	3 627	4 832
6152	- Entretien et réparations : biens immobiliers	44 510	91 201
6155	- Entretien et réparations : biens mobiliers	17 159	47 183
6156	- Contrats de maintenance	91 115	82 106
616	- Primes d'assurances	35 466	36 540
618	- Documentations et divers	6 801	6 280
	SOUS TOTAL AUTRES CHARGES EXTERNES	204 497	281 938
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
622	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	30 304	48 742
623	- Information, publications et relations publiques	8 539	23 153
624	- Transports : biens, élèves, personnel	1 816	4 033
625	- Déplacements, missions et réceptions	20 558	31 558
626/7	- Frais postaux, de télécommunications, services b	35 245	43 917
628	- Cotisations et divers	160 428	157 215
	SOUS TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	256 890	308 618
63	AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES		
635	- Impôts et taxes relatifs aux locaux	68 587	68 654
637	- Autres impôts divers	-	-
	SOUS TOTAL AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES	68 587	68 654
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
654	- Pertes sur créances irrécouvrables	6 478	3 850
655	- Quote part frais sur opérations faites en commun	-	-
658	- Charges diverses de gestion courante	6 325	7 618
	SOUS TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	12 803	11 468
66	CHARGES FINANCIERES		
661/667	- Charges d'intérêts	502	1 121
668	- Autres charges financières	-	-
	SOUS TOTAL CHARGES FINANCIERES	502	1 121
68	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
6811	- Dot. aux amortissements : charges de fonctionnem	741 701	683 832
6815	- Dot. aux provisions pour risques	13 918	11 839
6815/7	- Dot. aux provisions pour dépréciations	21 923	13 193
6889	- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
	SOUS TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	777 542	708 864
B2	TOTAL AUTRES COUTS	2 532 033	3 036 167
C	TOTAL CHARGES BRUTES DE FONCT. COURANT (A+B1+B2)	5 488 423	6 114 388
	CHARGES EXCEPTIONNELLES ANTERIEURES ET DIVERSES		
671	- Charges exceptionnelles sur opérations de gestio	247	2 253
672	- Charges sur exercices antérieurs	400	2 901
675	- Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	-	-
687	- Dotations aux amortissements et aux provisions	95 000	100 000
I	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	95 647	105 154
K	(C+I) TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	5 584 070	6 219 542
*	(K-L) RESULTAT : EXCEDENT DE L'EXERCICE		
	TOTAUX	5 584 070	6 219 542

Gatherine CROIZE
Commissaire aux comptes



1 Faits majeurs

1.1 Evènements principaux de l'exercice

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un évènement majeur de l'exercice 2019/2020.

Elle a impacté le fonctionnement de la société depuis le 16 mars 2020, notamment par :

- La fermeture de l'établissement pendant près de 2 mois avec un accueil très restreints aux enfants du personnel soignant.
- La mise en place de protocoles sanitaires successifs depuis mi-mai 2020 avec le retour de l'accueil progressif des élèves
- L'absence de recours à l'activité partielle pour l'ensemble des salariés de l'Association en raison du maintien de versement des forfaits externat par les collectivités publiques
- La souscription d'un Prêt Garanti par l'Etat de 500 000 € dont les fonds ont été débloqués post clôture

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/08/20 ont été établis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (Règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et Règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations) et en appliquant la Nomenclature comptable de l'Enseignement catholique sous contrat avec l'Etat (édition 2016) définie par la Fnogec (Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'Enseignement catholique) et sur la base de la continuité de l'activité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation et de présentation

Absence de changement de méthode d'évaluation et de présentation majeure pouvant entraîner une incidence sur la présentation des comptes annuels.



2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires (coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction).

Cf Tableau I : Tableau de mouvement des immobilisations

Les mises en service de l'exercice se sont élevées à 706 352 € (hors immobilisations en cours) soit :

<u>nature des investissements</u>	<u>montants investis</u>
Constructions	
Agencements et installations	561 088 €
Matériels et outillages et matériels éducatifs	44 932 €
Matériels de bureau et mobilier	100 332 €
Livres scolaires	0 €
Matériel de Transport	0 €

Il n'y a pas eu de sortie d'actif au cours de l'exercice.

Les immobilisations en cours, d'un montant de 354 789 € au 31 août 2020 correspondent aux travaux de rénovations du PST. La mise en service sera effective au 1^{er} septembre 2020.

Dans le cadre de la réforme des actifs, l'association a choisi de retraiter les immobilisations selon la méthode prospective.

Les valeurs nettes comptables au 31 août 2005, des principales constructions ont fait l'objet de la décomposition suivante :

	<u>gros œuvre</u>	<u>clos et couverts</u>	<u>lots techniques</u>	<u>second œuvre</u>	<u>Total</u>
Préau	70%	30%			100%
Entrée et parking grand collège	100%				100%
Sanitaires extérieurs grand collège	40%	25%	15%	20%	100%
Petit collège	50%	15%	20%	15%	100%
Lycée technique	50%	15%	20%	15%	100%
Internat des filles	40%	15%	25%	20%	100%
Foyer des élèves				100%	100%

Les principales durées d'amortissement appliquées sur ces composants ont été déterminées en fonction de la durée normale d'utilisation des immobilisations concernées :

<u>composants</u>	<u>mode et durée</u>
Gros œuvre	linéaire entre 20 et 50 ans
Clos et couverts	linéaire sur 15 et 20 ans
Lots techniques	linéaire sur 10 à 15 ans
Second œuvre	linéaire sur 10 à 15 ans

2.1.2 Immobilisations incorporelles et corporelles – Amortissements

L'amortissement économique a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, selon la méthode linéaire.

Cf Tableau II : Tableau de mouvement des amortissements

Les principales durées d'amortissements des immobilisations, autres que les constructions qui ont fait l'objet d'une décomposition, et mentionnées ci-dessus, sont les suivants :



<u>nature des immobilisations</u>	<u>durée d'amortissement</u>
Logiciels	1 à 3 ans
Installations, mobiliers et matériels d'activité	5 et 10 ans
Matériels de transport	5 ans
Mobiliers et matériels de bureau et informatique	5, 8 et 10 ans
Autres immobilisations	8 ans

2.1.3 Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du « premier entré, premier sorti ».

2.1.4 Créances

2.1.4.1 Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an, à l'exception des créances douteuses qui ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

Cf Tableau III : Tableau des mouvements des dépréciations d'éléments d'actif

2.1.4.2 Produits à recevoir

Au 31 août 2020, les produits à recevoir forment un total de 135 511 €, soit :

	<u>Montant au</u> <u>31/08/2020</u>	<u>Montant au</u> <u>31/08/2019</u>
subventions à recevoir	135 511€	171 869 €
produits divers à recevoir	0 €	0 €
Etat produits à recevoir	0 €	0 €
Organismes sociaux produits à recevoir	0 €	0 €
Total	135 511 €	171 869 €

Catherine CROIZE
Commissaire aux comptes



2.1.5 Comptes de régularisation

2.1.5.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance concernent des fournitures et charges d'exploitation afférentes à l'exercice 2020/2021 pour un montant de 49 544€.

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des fonds propres

	Solde au 31/08/2019	+	-	Solde au 31/08/2020
Valeur du patrimoine intégré	2 868 411			2 868 411
Apports sans droit de reprise	368 927			368 927
Réserves pour investissements	454 369			454 369
Report à nouveau	216 272	- 96 582		119 690
TOTAL	3 907 979	-96 582	-	3 811 397

2.2.2 Tableau de variation des subventions d'investissement

Valeur brute	Solde au 31/08/2019	+	-	Solde au 31/08/2020
Taxe d'apprentissage	97 929			97 929
Autres subventions	3 340 434	134 244	295 793	3 178 885
Total	3 438 363	134 244	295 793	3 276 814

Catherine CROIZE
Commissaire aux comptes



Amortissements	Solde au 31/08/2019	+	-	Solde au 31/08/2020
Taxe d'apprentissage	44 031	20 699		64 730
Autres subventions	2 214 263	132 812	295 793	2 051 282
Total	2 258 294	153 511	295 793	2 116 012

Catherine CROIZE
Commissaire aux comptes

2.2.3 Provisions pour risques et charges

	Montant au début de l'exercice	Constitution par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provision pour Indemnité de départ à la retraite	192 579		13 918				206 497
Provision pour gros entretien	23 972						23 972
Provision pour risques	100 000		95 000	54 375	45 625		95 000
Total	316 551		108 918	54 375	45 625		325 469

Parmi ces dotations :

- 13 918 € concernent des dotations d'exploitation
- 95 000€ concernent une dotation exceptionnelle pour une provision pour risque de perte sur les avances faites pour les voyages scolaires annulés.

Parmi ces reprises :

- 100 000€ concernent une reprise exceptionnelle pour un risque prud'hommal résolu sur l'exercice.

2.2.3.1 Engagements pris en matière de retraite

Depuis l'exercice clos le 31 août 2016, l'association applique la convention SEP 2015 (convention collective des salariés d'établissements privés 2015) entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2015, ce qui a eu un impact concernant le calcul des indemnités de départ à la retraite.

En application de cette convention, le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite à l'âge de la retraite fixé à 65 ans, s'élève à 206 497 € pour le personnel non enseignant. Il n'est pas tenu compte d'une probabilité de départ ou de décès avant que l'âge de la retraite soit atteint.

Ce montant est entièrement comptabilisé en provision pour risques et charges à la clôture de l'exercice, selon les modalités suivantes :

<u>Nombre d'année d'ancienneté</u>	<u>Nombre de mois de salaire calculé</u>
< 5 ans	½ mois
>= 5 ans et < 10 ans	1 mois

>= 10 ans et < 15 ans	1,1/2 mois
>= 15 ans et < 20 ans	2 mois
>= 20 ans et < 25 ans	2,1/2 mois
>= 30 ans	3 mois

2.2.3.2 Provisions pour gros entretiens

La provision pour gros entretiens inscrite au passif du bilan de l'association est destinée à faire face aux dépenses d'entretien liées aux bâtiments mis à disposition de l'institution.

Il subsiste une provision d'un montant de 23 972 € concernant la révision des étanchéités des terrasses et la réfection des toitures.

2.2.4 Dettes financières – Classement par échéance

Les dettes inscrites au passif du bilan ont toutes une échéance inférieure à un an à l'exception de l'emprunt souscrit au cours de l'exercice 2016/2017 de 200 000€ pour le financement des travaux du 4^{ème} étage. Voici le détail de la ventilation des emprunts à la clôture de l'exercice par date d'échéance.

Libellé	Solde dû à la clôture de l'exercice	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et moins de cinq ans	Echéances à plus de cinq ans
Crédit du Nord 200 K€	60 631	40 360	20 271	
Total	60 631	40 360	20 271	

2.2.5 Produits constatés d'avance

Libellé	Participations des familles	Subventions d'exploitation	Produits financiers	Produits exceptionnels
Forfait d'externat Conseil Régional		185 724		
Taxe d'apprentissage 2020 à affecter		24 742		
Total	0	210 466	0	0



3 Informations diverses

3.1 Informations relatives au compte de résultat

3.1.1 Equivalent loyer

Le loyer des immeubles comptabilisé en charges est calculé selon les recommandations de la FNOGEC. Il est évalué selon les bases suivantes :

La valeur à neuf des bâtiments retenue est de 1.200 € le m² pour 21.563 m², avec un taux de rendement retenu de 3,5% l'an.

Les locaux étant mis gracieusement à la disposition de l'OGEC par le propriétaire, ce loyer est désormais comptabilisé dans les comptes spéciaux (86110/87110).

3.1.2 Ventilation des produits d'exploitation

	EXERCICE 2019/2020 %		EXERCICE 2018/2019 %		EXERCICE 2017/2018 %	
Participations nettes des familles	2 795 931	52,34%	3 471 408	57,04%	3 417 744	56,16%
Subvention de fonctionnement	1 999 249	37,43%	1 996 869	32,81%	2 016 615	33,14%
Produits des activités annexes	328 986	6,16%	333 691	5,48%	334 584	5,50%
Autres produits de gestion courante (1)	179 097	3,35%	183 366	3,01%	205 864	3,38%
Reprise Amortissements et Provisions	13 193	0,25%	33 926	0,56%	55 646	0,91%
Transfert de charges	25 138	0,47%	51 965	0,85%	55 439	0,91%
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	5 341 594	100%	6 071 225	100%	6 085 892	100%

(1) Equivalent loyer est comptabilisé dans les comptes spéciaux depuis l'exercice 2017/2018.

3.1.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre de l'exercice clos le 31 août 2020, les honoraires du Commissaire aux Comptes s'élevaient :

- ⇒ Certification des comptes : 6 120€
- ⇒ SACC : 931€

3.2 Engagements financiers hors bilan

Banque	Montant cautionnement donné	Objet
Crédit du Nord	231 785€	Cautionnement donné lié aux subventions perçues par le Conseil Général

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS (TABLEAU I)

IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations (acquisitions et apports)	Diminutions (cessions et mises au rebut)	Virements poste à poste	Valeur brute des immobilisations à la clôture de l'exercice	
INCORPORELLES	Frais d'établissement					0	
	Autres immobilisations incorporelles	5 485				5 485	
	TOTAL I	5 485	0	0	0	5 485	
CORPORELLES	Terrains (y compris agencements et aménagements de terrains)	7 492				7 492	
	Constructions	Sur sol propre	0				0
		Sur sol d'autrui	15 604 652	561 088			16 165 739
	Installations techniques, matériel et outillage	Installations générales, agencements, aménagements	1 424 098	44 932			1 469 030
			0				0
		Autres immobilisations corporelles	42 356				42 356
		Livre Scolaires	165 838				165 838
	Immobilisations corporelles en cours	Mobilier et mat. De bureau	802 204	100 332			902 536
			596 148	354 789		596 148	354 789
							0
PRÊT A USAGE	Avances et acomptes sur immobilisations					0	
	TOTAL II	18 642 788	1 061 141	0	596 148	19 107 780	
	TOTAL III					0	
FINANCIERES	Immobilisations grevées de droit					0	
	Participations et créances rattachées à des participations	305				305	
	Autres titres immobilisés	0				0	
	Prêts et autres immobilisations financières	9 141				9 141	
	TOTAL IV	9 446	0	0	0	9 446	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	18 657 719	1 061 141	0	596 148	19 122 711	

Catherine CROIZE
Commissaire aux comptes

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS (TABLEAU II)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Virements poste à poste	Montant des amortissements à la clôture de l'exercice
INCORPORELLES					
Frais d'établissement					0
Autres immobilisations incorporelles	4 923	561			5 484
TOTAL I	4 923	561	0	0	5 484
Agencements et aménagements de terrains					0
Sur sol propre					0
Sur sol d'autrui	10 677 318	550 973			11 228 291
Installations techniques, matériel et outillage	1 192 277	91 239			1 283 516
Installations générales, agencements, aménagements	0				0
Autres immobilisations corporelles	39 068	2 330			41 398
Livres Scolaires	97 250	23 083			120 333
Mobilier et mat. De bureau	593 967	73 515			667 482
TOTAL II	12 599 880	741 140	0	0	13 341 020
TOTAL GENERAL (I + II)	12 604 803	741 701	0	0	13 346 504

Catherine CROIZE
Commissaire aux comptes

TABEAU DES MOUVEMENTS DES DEPRECIATIONS D'ELEMENTS D'ACTIF (TABLEAU III)

OBJET DES DEPRECIATIONS		Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
DEPRECIATIONS	Immobilisations :				
	• Incorporelles				
	• Corporelles				
	• Financières				
	Stocks et en-cours				
	Comptes usagers (familles, élèves)	13 193	21 923	13 193	21 923
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	TOTAL				
DOTATIONS ET REPRISES	d'exploitation financières exceptionnelles	13 193	21 923	13 193	21 923

Catherine CROIZE
Commissaire aux comptes

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES PROVISIONS (TABLEAU VII)

OBJET DES PROVISIONS	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Risques	100 000	95 000	100 000	95 000
Pensions et obligations similaires	192 579	13 918		206 497
Gros entretien	23 972			23 972
Autres provisions pour charges				-
TOTAL	316 551	108 918	100 000	325 469
DOTATIONS ET REPRISES		13 918		
d'exploitation financières exceptionnelles		95 000	100 000	

Catherine CROIZE
Commissaire aux comptes

Catherine CROIZE
Commissaire aux Comptes

OGEC DE L'INSTITUTION DU SAINT ESPRIT
68 rue de pontoise – 60 000 BEAUVAIS

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 août 2020**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

~~Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.~~

Fait à BEAUVAIS, le 5 janvier 2021

Catherine CROIZE
Commissaire aux Comptes

